



Canada

PROGRAMME DE CONFÉRENCIERS 1976/1977

Dans le cadre de son programme de relations avec les universités, le ministère des Affaires extérieures dresse, chaque année, une liste de ses fonctionnaires disposés à donner des causeries ou à participer à des séminaires sur invitation des universités. Le Ministère favoriserait également des invitations destinées à des conférenciers d'autres groupes tels les groupes communautaires, clubs, associations et autres organisations intéressées aux affaires internationales.

Cette brochure contient la liste de ces conférenciers pour l'année universitaire en cours ainsi que les thèmes de discussion et de brèves notes biographiques. Les textes bilingues indiquent des sujets qui peuvent être traités en anglais ou en français. Bien que nous n'excluons pas la conférence de type traditionnel, nous avons préféré le séminaire ou le groupe de travail; de telles rencontres s'avèrent ordinairement plus profitables aux participants et donnent de meilleurs résultats. Quoique nous ne nous attendions pas à ce que nos conférenciers agissent à titre de porte-parole officiels, ils parleront inévitablement de la politique du Gouvernement, commenteront des sujets d'intérêt pour le Canada et analyseront les affaires mondiales, à la lumière de leur formation professionnelle. Les conférenciers répondront également aux questions qui leur seront adressées à la suite de leur exposé. A moins d'autorisation préalable du Ministère, les organes d'information ne devront pas faire état de ces rencontres ni y faire allusion. Nous espérons susciter de cette façon un dialogue plus franc et plus fécond.

Avant d'accepter de telles invitations, le Ministère doit tenir compte des fonds disponibles pour les voyages, de la somme de travail à Ottawa et des engagements antérieurs des conférenciers invités. Devant les contraintes budgétaires actuelles, il ne sera pas toujours possible d'assurer une réponse affirmative aux demandes touchant un sujet ou un conférencier en particulier. Nous nous efforcerons, toutefois, d'y satisfaire dans la mesure du possible. Dans la plupart des cas, il serait préférable qu'un conférencier visite plusieurs centres ou universités lors d'une même tournée, ce qui permettrait d'utiliser les ressources d'une façon plus économique et de répondre aux demandes d'une manière plus équitable.

La liste ne comporte que quelques thèmes de politique étrangère, aussi invitons-nous toutes suggestions quant aux sujets à traiter ou aux conférenciers à inviter. Les demandes de conférenciers doivent être adressées à la direction des Relations avec les universités. Les frais de déplacement engagés dans le cadre de ce programme sont normalement assumés par le Ministère.